



LE BULLETIN DES SAUVAGINIERS

D'AUTRAY – PIERRE-DE SAUREL – NICOLET/YAMASKA – MASKINONGÉ

Comité sauvagine de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs

Par François Bergeron

Le 23 janvier 2016, Alain Desmarais, président et François Bergeron, trésorier, ont participé à la rencontre du Comité sauvagine de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs qui s'est déroulée à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Plusieurs sujets ont été discutés à propos de la gestion des oiseaux migrateurs, dont l'état des populations de sauvagines en 2015. En effet, M. Jean Rodrigue, biologiste au Service canadien de la faune, a présenté un bilan des activités du Service canadien de la faune (SCF), ainsi qu'un portrait de la situation de la sauvagine au Québec.

Voici quelques points saillants de la présentation de M. Jean Rodrigue. Selon les statistiques récentes, il y a une légère hausse du nombre de sauvaginiens au Québec. En effet, 32 446 permis ont été vendus en 2014, alors qu'on estime qu'il y en avait un peu plus de 28 000 il y a quelques années. Les données du SCF indiquent par ailleurs que la récolte globale d'oiseaux migrateurs est en baisse au Québec, mais ceci semble être causé par un transfert d'adeptes vers la chasse aux oies et aux bernaches dont les récoltes sont en hausse. Concernant la chasse à la tourterelle, M. Rodrigue indique qu'à la suite des résultats de la consultation de la Table de concertation sur la gestion des oiseaux migrateurs, le SCF proposera l'ouverture d'une chasse à la Tourterelle triste pour l'automne 2016. À ce sujet, la chasse à la tourterelle triste, elle devrait ouvrir pour la saison 2016-2017 dans le district F seulement, à la même période que la bécasse. La limite quotidienne sera de huit (8). Notez qu'il faut utiliser la grenaille non toxique.



Lors de cette rencontre, quelques résolutions ont été prises concernant des demandes de modifications réglementaires. De plus, la Fédération a présenté une série de capsules vidéo sur les différents types de chiens utilisés à la chasse, une capsule corporative présentant la Fédération et ses filiales, une vidéo tournée par Cyrille Chauquet qui porte sur la promotion de la pêche au bar rayé en Gaspésie et sur la remise à l'eau des poissons pris à la pêche sportive. Nous avons aussi discuté du difficile dossier sur la chasse en milieu périurbain.

État des populations de la sauvagine au Québec.

En 2015, la population de canards est estimée à 2 439 400 individus (en baisse de 12 %). La population du canard noir est estimée à 540 600 (en baisse de 11 %), du canard colvert est de 405 700 (en baisse de 6 %), la sarcelle d'hiver de 221 000 (en baisse de 3 %). Ils ont aussi constaté une baisse de 15 % du nombre de couples nicheurs de Bernache du Canada au nord du Québec, ce qui représente 161 302 couples observés. Voici le nombre d'oiseau bagué au Québec en 2015 :

- 3 164 Bernaches du Canada
- 1 256 Canards noirs
- 2 676 Canards colverts
- 894 Sarcelles d'hiver

Il faut noter que les conditions de nidifications n'ont pas été favorables pour notre sauvagine en 2015, ce qui explique les baisses de population enregistrées.

Source : Site internet de la FÉDÉCP

Opération dindon!

Par François Bergeron



Pourquoi une photo de dindon sauvage sur notre bulletin ?

Depuis les dernières années, nous avons aperçu des dindons dans les environs de Baie-du-Febvre.

Le Regroupement des sauvaginaires du lac St-Pierre a eu une opportunité de demander une subvention pour un projet qui vise à favoriser leur habitat. La demande a été acceptée et nous avons obtenu une subvention de 4 550 \$ auprès de la Fondation Héritage Faune, auquel le RS contribue à la hauteur de 1 950 \$, pour un total de 6 500 \$.



Description du projet

Notre projet consiste à faire un corridor boisé d'arbres et d'arbustes d'environ 500 mètres de longueur près de l'aménagement du grand bassin à la commune de Baie-du-Febvre.

Nous avons choisi de planter des arbres de gros calibre, c'est-à-dire de 50 millimètres de diamètre sur le tronc et de 125 à 225 centimètres de hauteur pour augmenter leur chance de survie. Les essences d'arbres ont été choisies en fonction d'objectifs spécifiques :

- 5 pins blancs et 5 cèdres serviront de perchoirs et d'abris pour l'hiver
- 5 chênes à gros fruits serviront à nouveau de perchoir, mais également de nourritures.

Pour compléter ce corridor, des arbustes servant de nourritures et d'abris seront aussi plantés, soit :

- 20 sureaux du Canada
- 20 viornes trilobées pimbinas en pot de 3 gallons (photo ci-contre)



Des protections contre les rongeurs et les cervidés seront installées pour donner une chance à notre plantation de bien s'établir. Une fois que la plantation sera assez mature, les protections seront retirées et la faune ailée et terrestre pourra en profiter. Les travaux sont prévus entre le 15 mai et le 15 juin 2016.



2^e Chasse aux canards pour la relève en 2016

Par Michel Lemieux

Votre regroupement récidive les 24 et 25 septembre prochains en instaurant une 2^e chasse de la relève sur la Commune de Baie-du-Febvre. Fort du succès de 2015, les sites de chasse seront soumis à un tirage au sort et tout comme l'année dernière, ils seront accessibles exclusivement à la clientèle suivante :

- adulte (25 ans ou plus), possédant son permis et accompagné d'un adulte (homme, femme, fille ou garçon) titulaire d'un permis d'initiation à la chasse;
- ou un adulte (25 ans ou plus) ayant son permis accompagné d'un jeune (fille ou garçon) entre 12 et 18 ans titulaire d'un permis;
- et/ou une femme seule ou accompagnée d'une autre femme ayant son permis.

Les participants seront pris en charge par des guides bénévoles expérimentés qui assureront un encadrement sécuritaire de la chasse. Il y aura 8 sites accessibles avec des caches aménagées et des appelants. Les chasseurs qui ne possèdent pas de chiens rapporteurs pourront bénéficier de ceux fournis par les guides bénévoles.

Les participants seront désignés par tirage au sort au coût de 5\$/inscription payable en ligne par PAYPAL sur le site web du regroupement www.canards.com . La date limite d'inscription est fixée au 31 août 2016 et le tirage au sort aura lieu le 1^e septembre. Les gagnants seront avisés par courriel et auront dix (10) jours pour acquitter les frais de chasse qui s'élèvent à 100\$ par adulte. Les jeunes de moins de 18 ans sont admis gratuitement. Après ces dates, s'il reste des places disponibles, elles seront offertes en priorité à ceux qui se sont inscrits en ligne.



INVITATION À TOUS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi, 15 juin 2016 à 18 h 30

420, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre,
François Bergeron, trésorier (450) 742-7260

Cette année, pour vous inscrire, vous devrez payer votre cotisation **par internet** au coût de 12 \$ taxes incluses

Une carte de membre OR est également disponible au coût de 100,00 \$. Cette dernière vous permet d'être membre du Regroupement pendant 10 années consécutives sans avoir à renouveler votre carte chaque année. De plus, elle offre l'avantage d'une protection contre l'augmentation du coût du membership.

[Cliquez ici pour procéder à votre renouvellement.](#)

Pour l'association, le principal avantage est de pouvoir compter sur une base de membres réguliers afin de permettre de concentrer les efforts de recrutement auprès de nouveaux membres plutôt que d'assurer le renouvellement des membres actuels.

Les membres du conseil d'administration auront la liste des membres à jour pour procéder au tirage. Le tirage au sort parmi les membres en règle aura lieu le 1^{er} septembre avec celui de la chasse de la relève.

1^{ER} PRIX

VALEUR DE 200 \$

Forfait de chasse aux canards à la
Commune de Baie-du-Febvre pour une
personne (non transférable) avec guide
et chien rapporteur.

www.canards.com

2^E PRIX

VALEUR 60 \$

Appeaux à canard
(Mayday)

3^E PRIX

VALEUR DE 25 \$

Trois livres de recettes
de sauvagine.